

**Université Sorbonne Nouvelle
Paris 3**

Cabinet de la Présidence

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 26 juin 2009,
séance n° 12

à 10 h 30, formation plénière, ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du vendredi 15 mai et du vendredi 29 mai 2009.
2. Calendrier 2009 / 2010.
3. Contrat d'établissement : 1^{ère} partie - Indicateurs.
4. Pédagogie :
 - Diplômes d'Université : Initiation à l'arabe / Initiation au portugais / Parcours étudiants étrangers.
5. Mesures financières :
 - Tarifs spécifiques 2009 / 2010 : ILPGA / TELE 3 / DFLE / FCP3 / Etudes italiennes et roumaines / IHEAL / SUAPS / ESIT.
 - Droits d'inscription aux Colloques – 2^{ème} semestre 2009.
 - Postes d'ATER à l'université.
6. Contrat d'établissement (2^{ème} partie) : date de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).
7. Immobilier : Orientation pour l'évolution du parc immobilier.
8. Convention GIP Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).
9. Conventions de partenariat international entre l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et :
 - l'Université Nationale Mar Del Plata (Argentine) ;
 - l'Université San Martin (Argentine) ;
 - l'Université fédérale du Parana (Brésil) ;
 - l'Universidade Federal de Viçosa (Brésil).
10. Questions diverses.

Point n° 1 : Approbation des procès-verbaux des séances du vendredi 15 mai et du vendredi 29 mai 2009.

Le procès-verbal de la séance du vendredi 15 mai 2009 est approuvé à l'unanimité (2 conseillers n'ont pas pris part au vote).

Le procès-verbal de la séance du vendredi 29 mai 2009, avec les modifications demandées en séance, est approuvé à l'unanimité (1 conseiller n'a pas pris part au vote).

Point n° 2 : Calendrier 2009 / 2010.

Les modifications du calendrier 2009 / 2010 (déplacement de la session de jury du 1^{er} semestre qui aura lieu les 22 et 23 juin 2010 au lieu des 19 et 21 juin 2010 et déplacement de la 2^{ème} session de jury du 2^{ème} semestre qui aura lieu les 15 et

16 juillet 2010 au lieu des 12 et 13 juillet 2010) est approuvé par 18 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Point n° 3 : Contrat d'établissement : 1^{ère} partie - Indicateurs.

Pas de délibération.

Point n° 4 : Pédagogie : Diplômes d'Université :

- Initiation à l'arabe.

La création du Diplôme d'Université « Initiation à l'arabe » est approuvée à l'unanimité.

- Initiation au portugais.

La création du Diplôme d'Université « Initiation au portugais » est approuvée à l'unanimité.

- Parcours étudiants étrangers : Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises 1 et 2.

La création du Diplôme d'Université « Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises 1 et 2 » est approuvée à l'unanimité.

Point n° 5 : Mesures financières :

- Tarifs spécifiques 2009 / 2010 :

- ILPGA :

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de l'ILPGA sont approuvés à l'unanimité.

- FCP3 :

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de FCP3 sont approuvés à l'unanimité.

- DFLE :

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de DFLE sont approuvés à l'unanimité.

- TELE3 :

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de TELE3 sont approuvés à l'unanimité.

- Etudes italiennes et roumaines :

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de l'UFR d'Etudes italiennes et roumaines sont approuvés à l'unanimité.

- **IHEAL**

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de l'IHEAL sont approuvés à l'unanimité.

- **SUAPS :**

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 du Certificat d'Etudes Corporelles sont approuvés à l'unanimité.

- **ESIT :**

Les tarifs spécifiques 2009 / 2010 de l'ESIT, sont approuvés à l'unanimité.

- **Droits d'inscription aux Colloques - 2^{ème} semestre 2009.**

Les droits d'inscription aux Colloques - 2^{ème} semestre 2009 sont approuvés à l'unanimité.

- **Postes d'ATER à l'université.**

Pas de délibération.

Point n° 6 : Contrat d'établissement (2^{ème} partie) : date de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Pas de délibération.

Point n° 7 : Immobilier : Orientation pour l'évolution du parc immobilier.

Le tableau présentant le parc immobilier (annexé au relevé de décisions) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est approuvé à l'unanimité.

Point n° 8 : Convention GIP Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 réuni le vendredi 26 juin 2009 approuve à l'unanimité la reconduction de la convention de constitution du groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 réuni le vendredi 26 juin 2009 approuve à l'unanimité moins 2 abstentions la participation financière de l'université de 30 000 Euros (trente mille Euros) par an au groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 précise que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 participe plus largement au fonctionnement du groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) » en mettant à disposition de la BULAC des personnels BIATOSS.

Point n° 9 : Conventions de partenariat international entre l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et :

- l'Université Nationale Mar Del Plata (Argentine).

La convention de partenariat international entre l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et l'Université Nationale Mar Del Plata (Argentine) est approuvée à l'unanimité.

- l'Université San Martin (Argentine).

La convention de partenariat international entre l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et l'Université San Martin (Argentine) est approuvée à l'unanimité.

- l'Université fédérale du Parana (Brésil).

La convention de partenariat international entre l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et l'Université fédérale du Parana (Brésil) est approuvée à l'unanimité.

- l'Universidade Federal de Viçosa (Brésil).

La convention de partenariat international entre l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et l'Universidade Federal de Viçosa (Brésil) est approuvée à l'unanimité.



Marie-Christine LEMARDELEY

(annexe)

TABEAU GENERAL DES PROPRIETES DE L'ETAT
Parc immobilier Paris 3 déclaré le 31/03/2009

Com.Loc. 04/06/2009
 CA 26/06/2009

	Libellé UA	Libellé Propriétaire	Numéro	Nature de voie	Libellé de voie	Libellé Commune	Date de l'acte	Libellé Nature des droits	Superficie intérieure	Coef. d'entretien	Date de construction	Date de rénovation	Superficie non bâtie	Valeur nette comptable
1	INHA - Institut National d'Histoire de l'Art	Etat - Domaine privé	2	rue	Vivienne	PARIS 02		Néant	74	1,2	1 800			24 667
2	Centre Paradis	Personne morale privée	26 à 30	Rue	de Paradis	PARIS 10	01/08/2005	Droit non catalogué	1 128	1,0	1 980			1 463 123
3	IHEAL - Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine	Etat - Domaine privé	28	Rue	ST GUILLAUME	PARIS 07	11/03/1991	Non précisée	972	1,0	1 950		1 358	
4	B.I.U. Langues Orientales	Etat - Domaine privé	4	RUE	de Lille	PARIS 07		Néant	2 000	0,8	1 800			
5	B.I.U. Langues Orientales	Etat - Domaine privé	2	Rue	de Lille	PARIS 07		Néant	467	0,8	1 800			
6	B.I.U. Langues Orientales	Etat - Domaine privé		Place	du Maréchal de Lattre de Tassigny	PARIS 16	15/04/1969	Toute propriété	263	0,8	1 957			
7	Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT)	Etat - Domaine privé		Place	du Maréchal de Lattre de Tassigny	PARIS 16	15/04/1969	Toute propriété	1 115	1,1	1 957			
8	ILPGA - UFR Linguistique Phonétique Générales & Appliquées	Commune	19	Rue	DES BERNARDINS	PARIS 05	11/06/1928	Simple jouissance	622	1,0	1 900		398	
9	C.U. Bièvre	Etat - Domaine privé	5	Rue	CENSIER	PARIS 05	24/08/1988	Toute propriété	1 307	0,9	1 963		1 091	
10	Maison de la recherche	Etat - Domaine privé	4	Rue	DES IRLANDAIS	PARIS 05	25/04/2008	Toute propriété	2 141	0,8	1 900		1 232	
11	B.I.U. Sainte Geneviève	Etat - Domaine privé	8	Place	DU PANTHEON	PARIS 05	22/05/1930	Toute propriété	856	1,0	1 850		243	
12	B.I.U. Sainte-Geneviève	Etat - Domaine privé	10	Place	DU PANTHEON	PARIS 05	22/05/1930	Toute propriété	11 130	0,9	1 850		4 107	
13	C.U. Censier	Etat - Domaine privé	13	Rue	SANTEUIL	PARIS 05	13/06/1985	Toute propriété	16 172	0,8	1 965		8 918	
14	UFR du Monde Anglophone	Etat - Domaine privé	5	Rue	DE L'ECOLE DE MEDECINE	PARIS 06	07/05/1775	Toute propriété	950	0,9	1 700		908	
15	B.I.U. Sainte Barbe	Etat - Domaine privé	4	Rue	Valette	PARIS 05		Néant	4 336	1,2	1 882	01/02/2008	4 574	
16	Boutique des Presses Sorbonne Nouvelle	Personne physique	8	Rue	de la Sorbonne	PARIS 05	11/01/2002	Droit non catalogué	52	1,0	1 900			17 276
17	Chaire d'études canadiennes	Personne physique	11	Rue	de Vaugirard	PARIS 06	26/02/2009	Droit non catalogué	30	1,1	1 910			9 878
18	SORBONNE	Commune	17	RUE	DE LA SORBONNE	PARIS 05		Néant	1 623	1,0	1 800			
19	C.U. ASNIERES	Etat - Domaine privé	92	Avenue	DES GRESILLONS	ASNIERES		Néant	3 963	0,8	1 968		15 903	
20	B.I.U. Langues Orientales	Etat - Domaine privé	104	Quai	de Clichy	CLICHY		Néant	125	0,9	1 968			
21	B.I.U. Langues Orientales	Etat - Domaine privé	10	Avenue	Pierre Larousse	MALAKOFF		Néant	107	0,9	1 927			

Ne figurent pas dans ce tableau les locaux de stockage utilisés par les bibliothèques de l'Université (SCD et BIU) au CTLes